POLITIQUE D'ÉGALITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

DÉCLARATION D'INTENTION

Nous reconnaissons et promouvons la diversité comme un avantage concurrentiel clé, tandis que l'égalité et l'inclusion sont des priorités absolues dans notre modèle de gestion des ressources humaines. Ces principes sont des conditions essentielles pour défendre les droits de l'homme, le développement durable et contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030.

Nous définissons la diversité comme la combinaison de caractéristiques visibles et invisibles qui rendent chaque individu unique. L'égalité garantit un traitement équitable et impartial pour tous, en fournissant l'accès, le soutien et les ressources qui permettent aux individus de s'épanouir. L'inclusion est la stratégie qui met en valeur les caractéristiques individuelles de chaque employé au sein de l'organisation, en créant des opportunités de participation et en favorisant un environnement diversifié et inclusif qui encourage le respect, la sécurité, la réussite, le bien-être, le sentiment d'appartenance et l'engagement.

PRINCIPES

Respect des individus – Nous encourageons et reconnaissons la contribution des connaissances, des expériences et des compétences de tous les employés, quelle que soit leur situation personnelle ou sociale, afin de leur permettre d'atteindre leur plein potentiel. Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail basé sur le respect mutuel et la dignité, avec une politique de tolérance zéro contre le harcèlement sous toutes ses formes ou toute pratique discriminatoire basée sur l'âge, la race, l'ethnie, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine sociale, l'idéologie politique, l'état matrimonial ou toute autre condition.

Promotion de la diversité sociale et de l'égalité – Nous encourageons la diversité au sein de nos équipes, qui comprennent des employés issus des cinq continents et de différentes origines raciales, ethniques et religieuses. Nous encourageons le leadership des femmes dans tous les départements et catégories de l'entreprise.

Équité des salaires et des considérations – Nous veillons à ce que tous les processus liés au recrutement, aux performances professionnelles, à la rémunération et aux avantages, à la formation, à la promotion et aux autres pratiques de développement professionnel reposent sur des critères objectifs et fondés sur le mérite. Nous nous engageons à reconnaître les compétences individuelles et à adapter les attentes en matière de performances, à éviter les pratiques discriminatoires et à garantir l'égalité des chances et l'équité salariale.

Intégration travail-vie privée – Nous mettons en œuvre des mesures visant à favoriser l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée des employés en proposant des mécanismes flexibles, notamment des congés de maternité et de paternité, des interruptions de carrière, des programmes de réintégration professionnelle, des horaires flexibles, du travail à distance et un soutien aux personnes handicapées.

Espaces de travail inclusifs – Nous facilitons l'adaptation des lieux de travail afin de garantir l'accessibilité aux personnes ayant des besoins spécifiques. En outre, nous encourageons l'élimination des barrières comportementales afin de garantir une participation dans des conditions véritablement équitables.

Sensibilisation et développement des compétences – Nous mettons en œuvre des actions visant à contrer les biais inconscients susceptibles de freiner les efforts d'inclusion. Notre objectif est de briser les stéréotypes et de promouvoir l'égalité.

Mécanismes de suivi – Nous établissons des canaux de communication permettant de signaler toute plainte liée à cette politique afin d'assurer une résolution appropriée.

Signé :